

## Énoncé de position du CMFC appuyant la Déclaration d'Astana

## Approuvée le 6 janvier 2020

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) adhère sans réserve à la <u>Déclaration</u> <u>d'Astana</u><sup>1</sup>.

La <u>Déclaration d'Alma-Ata</u><sup>2</sup> a été établie à l'issue d'une rencontre de chefs d'État, de représentants d'organisations internationales et de dirigeants d'autorités sanitaires à Alma-Ata (maintenant Almaty) au Kazakhstan en 1978. Ce document comportait un engagement public à donner, à tous et partout, accès à des soins de santé communautaires de grande qualité. Après plus de 40 ans, la Déclaration d'Alma-Ata demeure un document jalon dans l'histoire de la santé mondiale.

En 2018 à Astana, plus de 2 000 participants ont commémoré le 40° anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata et réitéré leur engagement collectif à construire des soins de santé primaires durables et à soutenir les Objectifs de développement durable des Nations Unies en adoptant la Déclaration d'Astana<sup>1-3</sup>. La rencontre a réuni des dirigeants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'UNICEF, de la société civile et des autorités sanitaires, de jeunes leaders, ainsi que des représentants de plus de 50 États membres des Nations Unies.

La nouvelle déclaration adhère à la vision selon laquelle des soins primaires intégrés qui visent l'ensemble de la population, des politiques et des mesures multisectorielles et l'habilitation des individus et collectivités sont essentiels pour garantir la santé pour tous. Les systèmes de soins primaires robustes reposent sur la médecine de famille. Un peu partout dans le monde, la discipline de médecine de famille a souvent été établie dans le but de répondre aux besoins des plus vulnérables.

Chef de file en médecine de famille depuis plus de 60 ans, le CMFC s'est engagé à améliorer la santé des Canadiens et Canadiennes. En tirant parti de la diversité et de l'étendue de l'expérience des membres de la communauté canadienne de médecine de famille, le CMFC approfondit le débat collectif sur la façon dont les concepts de continuité et d'intégralité des soins en médecine de famille peuvent améliorer les soins primaires partout dans le monde. En plus de se faire porte-parole de la médecine de famille au Canada, le CMFC peut partager son expertise en éducation médicale et en recherche en médecine de famille avec la communauté de la santé mondiale.

Le Centre Besrour pour l'avancement de la médecine de famille à l'échelle mondiale au CMFC a envoyé des représentants à Astana pour le 40° anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata. Il soutient la <u>Déclaration de Kampala et programme pour une action mondiale</u> et continue d'être reconnu par l'OMS en tant qu'important collaborateur pour l'avancement de la médecine de famille et des soins de santé primaires à l'échelle mondiale<sup>4</sup>.

En tant que lieu d'échange international, le Centre Besrour réunit des leaders mondiaux, des membres de la communauté de la médecine de famille canadienne et des collaborateurs provenant de plus de 30 pays à revenus faible et moyen afin de renforcer la médecine de famille et de soutenir le développement continu de soins de santé primaires de grande qualité partout dans le monde.



Le Centre Besrour continue de travailler avec ses partenaires afin de plaider activement pour un meilleur accès aux soins de santé primaires. Il se réjouit à la perspective de développer ses relations avec l'OMS, y compris de soutenir la croissance de la médecine de famille et les modèles connexes de soins intégrés et axés sur la personne.

## Références

- Organisation mondiale de la santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Déclaration d'Astana. Genève, Suisse: Organisation mondiale de la santé; 2018. Dans: <a href="https://www.who.int/docs/default-source/primary-health/declaration/gcphc-declaration-fr.pdf">https://www.who.int/docs/default-source/primary-health/declaration/gcphc-declaration-fr.pdf</a>.
- 2. Organisation mondiale de la santé. *Déclaration d'Alma-Ata*. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé ; 1978. Dans : <a href="https://www.who.int/topics/primary\_health\_care/alma\_ata\_declaration/fr/">https://www.who.int/topics/primary\_health\_care/alma\_ata\_declaration/fr/</a>
- 3. Nations Unies. Site Web des Objectifs de développement durable. 2019. https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/.
- 4. Organisation mondiale de la santé. *Déclaration de Kampala et programme pour une action mondiale*. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé ; 2008. Dans : <a href="https://www.who.int/workforcealliance/knowledge/resources/kampala\_declaration/fr/">www.who.int/workforcealliance/knowledge/resources/kampala\_declaration/fr/</a>.